



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Objet : Remboursements de frais d'un élu dans le cadre d'un mandat spécial.

Élu : M. Philippe RIBOT (Maire).

Nature du mandat spécial : Remise du Label « Ville Prudente ».

Lieu : Carcassonne (11).

Période : le 06.02.2025.

Nature des frais à rembourser :

• Déplacement Saint Privat des Vieux (30340) / Carcassonne (11000) Aller/Retour : 240.00 km x 2 x 0.45 € (8 CV) =	216.00 €.
• Parking =	3.50 €.
• Alimentation =	10.30 €.
• Péages autoroute =	41.40 €.

Total à rembourser à l'agent	302.70 €.

L'adjoint délégué aux Finances,

Jean-Luc EVESQUE.





Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 030-213002942-20250616-DEL25_06_27-DE



**DEPARTEMENT DU GARD
MAIRIE DE
SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°25/06/27**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	27	23 dont 4 procurations

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
23	00	00

Date de la convocation
06/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 juin 2025 à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Privat-des-Vieux, dûment convoqué par le Maire, Monsieur Philippe RIBOT, s'est réuni en séance publique, dans la salle du Conseil Municipal située dans les locaux des services techniques à Saint-Privat-des-Vieux, sous la présidence Monsieur Philippe RIBOT, Maire.

Présents : Mme ASARI Suzanne, Mme BELLIARD Christine, M. BRAJON Thierry, M. CELESTE Lucas, Mme CHARLES Adeline, M. CORTESE Stéphane, M. EVESQUE Jean-Luc, M. FOISSE Alain, Mme GAGNAIRE Marie-Hélène, M. HELIE Cédric, Mme LANÇON Catherine, M. MOURGUES Christian, Mme NICOT Yvette, Mme PERDIGAO Laure, M. RIBOT Philippe, M. RICCI Michel, M. ROUX Gervais, M. TONDUT Cyril, Mme TRAMUNT Christine.

Absents excusés ayant donné procuration : M. MARTIN Christopher donne procuration à Mme LANCON Catherine, Mme RAVAUD Corinne donne procuration à M. CELESTE Lucas (retour Mme RAVAUD à partir de la 10^{ème} délibération), M. TOURNAIRE Patrice donne procuration à M. CORTESE Stephane, Mme VINCENT Marie-Paule donne procuration à Mme NICOT Yvette

Absents excusés : Mme LAPORTE Brigitte.

Absents : M. DUHAMEL Michel, Mme PALLAS Sandy, Mme PEREZ Ludivine.

Secrétaire de séance : M. MICHEL RICCI

OBJET : MANDAT SPECIAL DU MAIRE

Vu l'article L. 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité pour les élus de bénéficier du remboursement des frais engagés dans le cadre de l'exercice de leur mandat, sous réserve d'une délibération préalable du Conseil Municipal,

Considérant que Monsieur le Maire représentera la Commune à la cérémonie officielle de remise du Label « Ville Prudente », organisée à Carcassonne (Aude), le 6 février 2025,

Considérant qu'il convient, à ce titre, de lui accorder un mandat spécial afin de permettre la prise en charge des frais liés à ce déplacement,

À la vue de ces éléments, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

. **ACCORDE** à Monsieur le Maire un mandat spécial pour sa participation à la remise du Label « Ville Prudente » à Carcassonne (11), le 6 février 2025.

. **AUTORISE** le remboursement des frais directement engagés par Monsieur le Maire à cette occasion, sur présentation des pièces justificatives, et dans la limite des montants forfaitaires en vigueur, selon la nature des dépenses (frais de déplacement)



Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 030-213002942-20250616-DEL25_06_27-DE



AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Le secrétaire de séance :

Michel RICCI

Le Maire

Philippe RIBOT



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune de Saint-Privat des Vieux étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

VILLE DE CARCASSONNE
PARKING CHENIER

SORTIE 1 GAUCHE [60]

RECU No 3264

DATE 06/02/2025 12:52

Ticket PM010010630081123083

Immat. G0067CG

MONTANT	3,50 EUR
en CB	3,50 EUR

T.T.C	3,50 EUR
-------	----------

TVA 20%	0,58 EUR
---------	----------

H. TAXE	2,92 EUR
---------	----------

DUREE 3 hr 38 min

MERCI ET BON VOYAGE

CARTE BANCAIRE

SANS CONTACT

A0000000031010

le 06/02/25 a 12:52:17

PARKING CHENIER

11CARCASSONNE

2649744

10071

21110069800573

*****4776

079ADC1F0EC6B499

970 001 007236

C

MONTANT REEL =

3,50 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT

A CONSERVER

AUTOGRILL COTE FRANCE
AIRE DE BEZIERS MONTBLANC NORD - A9
34290 MONTBLANC (FR)
N°Siret 39137823900852 NAF 5610B
N°TVA FR72391378239
TEL : 04.67.11.89.09

DUPLICATA TICKET
VENTE

Document N° 12
Ticket réimprimé 1 fois

Document original B0044 (1Yf6)
NF525 B0044 (-zjC) - TCPDS Version 7.6.7
Nbre ligne(s): 3

Date : 06.02.2025 07:48:03
Caisse : 3 - Ets : 230002
Caissier: 2301981 - vanessa

Designation Article

Quantité	PU EUR	TTC EUR	Tx
----------	--------	---------	----

EXPRESSO

1.00 x	2.40	2.40	5
--------	------	------	---

DOUBLE MACHIATO/CAFE CREME

1.00 x	4.00	4.00	5
--------	------	------	---

DOUBLE EXPRESSO

1.00 x	3.90	3.90	5
--------	------	------	---

Total TTC EUR	10.30
---------------	-------

Tx TVA	HT	TVA	TTC
(5) 10.00%	9.36	0.94	10.30
TOTAUX	9.36	0.94	10.30

6 CARTE BANCAIRE	10.30
------------------	-------

Document fiscal N° 250206-12

MERCI DE VOTRE VISITE
BONNE ROUTE
Siège Social :
18 Rue Jacques Reattu
13009 MARSEILLE

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation
A. GQ-067-CG

Date de 1^{ère} immatriculation
B. 07/07/2023

C.1 RIBOT

PHILIPPE

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1.2 TIERTANT DOMINIQUE

C.3

61 CHEMIN DE ROUSSON

30340 ST PRIVAT DES VIEUX

D.1 PEUGEOT

D.2 F3DGXT-B1V000

D.2.1 M10PGTVP202V359

D.3 308

E. VR3F3DGXTPY583435

F.1 2120

F.2 2120

F.3 3620

G 1678

G.1 1603

J M1

J.1 VP

J.2 AB

J.3 CI

K e2*2007/46*0628*25

P.1 1598

P.2 110

P.3 EE

P.6 8

Q

S.1 5

S.2

U.1 74

U.2 3750

V.7 23

V.9 715/2007*2018/1832APEURO6

X.1 VISITE AVANT LE 07/07/2027

Y.1 376

Y.2 0

Y.3 0

Y.4 11

Y.5 2.76

Y.6 389.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

[Signature]

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 19/07/2024

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

GQ-067-CG 19/07/2024

2024DC71227

VR3F3DGXTPY583435

PEUGEOT

RIBOT

PHILIPPE



COUPON DETACHABLE

CRFRAGQ067CG7VR3F3DGXTPY58343552307079VP<<<<
CI<<PEUGEOT<<<<<<308<<<<<<<<<2024DC7122746

Facture de février 2025
Facture n° LB00308540
Emise le 01/03/2025

Numéro Client : 939379
Référence Abonné : 250 04 1062339

NOUS CONTACTER

Pour toute question sur votre facture, vos badges ou votre abonnement

Service client Ulys
0 970 820 830 (prix d'un appel local)
du lundi au samedi de 8h à 20h

Par courrier
Service client Ulys
CS 30531 - 13558 St-Martin-de-Crau cedex

Retrouvez-nous sur Ulys.com

RIBOT PHILIPPE
61 CHEMIN DE ROUSSON
30340 ST PRIVAT DES VIEUX

Montant prélevé le 20 mars 2025 **43,40 €**
Votre compte : FR76*****535 Votre RUM : ++25004106233900567795

Description	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT	Tva
Vos abonnements, options et autres frais				
Classic				
Frais de gestion	1	1,67	1,67	1
Vos consommations				
Consommations Péage (voir détail pages suivantes)			34,50	1

Répartition TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
TVA (code 1)	36,17	20,00	7,23
NET A PAYER TTC			43,40 €

ICS : FR94ZZ007048 - Autoroutes du Sud de la France - Compte bancaire n° SOGEFRPP FR76 30003 00200 00020901165 74
TVA sur encaissements.
Aucun escompte pour règlement anticipé.
Le taux des pénalités de retard est fixé à 18% l'an comprenant un minimum de perception de 9,95 euros.

Facture émise au nom et pour le compte de :

N° d'ordre	Société	Numéro TVA Intra communautaire	Montant HT	TVA	Montant TTC
	ASF	FR53572139996	36,17	7,23	43,40

Coordonnées des sociétés faisant l'objet d'une facturation pour compte sur vinci-autoroutes.com

RELEVÉ DES CONSOMMATIONS
Période : février 2025

Facture n° LB00308540

Numéro Client : 939379

Référence Abonné : 250 04 1062339

Badge n° 250 04 1062339 00002

Consommations péage

Date des Consommations *	Entrée à Sortie à			C l a s s e	Tarif € (HT **)	Tarif € (TTC)	T V A	Km	Obs. ***	Code Commercial
	N° péage	Aut	Nom du péage							
06/02/2025	250 04 224	A9	NIMES-O	1	17,25	20,70	1	187,0		
	250 04 347	A61	CARCASSONNE-E							
06/02/2025	250 04 347	A61	CARCASSONNE-E	1	17,25	20,70	1	187,0		
	250 04 224	A9	NIMES-O							
Total					2 consommation(s)		41,40	374,0		

Total Badge 250 04 1062339 00002	2 consommation(s)	41,40 € TTC	374,0 km
----------------------------------	-------------------	-------------	----------

Total Contrat	2 consommation(s)	41,40 € TTC	374,0 km
---------------	-------------------	-------------	----------

* Informations non contractuelles sous réserve de disponibilité des données informatiques
 ** Les montants hors taxes sont arrondis, la somme peut différer de celle reprise sur la facture
 *** P Détection effectuée via la plaque d'immatriculation

*** c TLPC : gare d'entrée inconnue, application du tarif le + cher
 *** v Tarif avec réduction Les Adrets
 *** AL : Véhicules zéro émission : remise 20% sur ALIAE. Le tarif affiché tient compte de la remise

google.fr/maps/dir/Saint-Privat-des-Vieux,+30340/Carcassonne/@43.6461443,2.6897739,9z/data=!3m1!4b1!4m14!4m13!1m5!1m1!1s0x12b4430c97b59891:0x4078821166b3670!2m2!1d4.1302369!2d44.1426742!1m5!1m1!1s0x12ae2c390116bc



Saint-Privat-des-Vieux, 30340

Carcassonne, 11000

Ajouter une destination

Partir maintenant

Options

Envoyer l'itinéraire vers votre téléphone

Copier le lien

via A9
Le plus rapide, conditions de circulation normales
▲ Itinéraire avec péages.

2 h 29 min
240 km

Détails

via A61

2 h 59 min
233 km

Découvrir de nouveaux lieux sur cet itinéraire

Ajouter les étapes suggérées

